



**HAL**  
open science

## Le site aristocratique des Natteries (Le Puy-Saint-Bonnet, commune de Cholet, 49)

Patrick Maguer

### ► To cite this version:

Patrick Maguer. Le site aristocratique des Natteries (Le Puy-Saint-Bonnet, commune de Cholet, 49). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2001, 19, pp.9-10. hal-02517151

**HAL Id: hal-02517151**

**<https://hal.science/hal-02517151>**

Submitted on 29 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Le site aristocratique des Natteries (Le Puy-Saint-Bonnet, commune de Cholet, 49)

Patrick Maguer

Découvert dans le cadre des travaux archéologiques préalables à la construction de l'autoroute A87 (Angers-La Roche-sur-Yon), le site des Natteries est situé en limite de départements entre Vendée, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres. Il occupe une position topographique intéressante qui permet une surveillance vers le nord et le sud d'environ trois à quatre kilomètres de rayon.

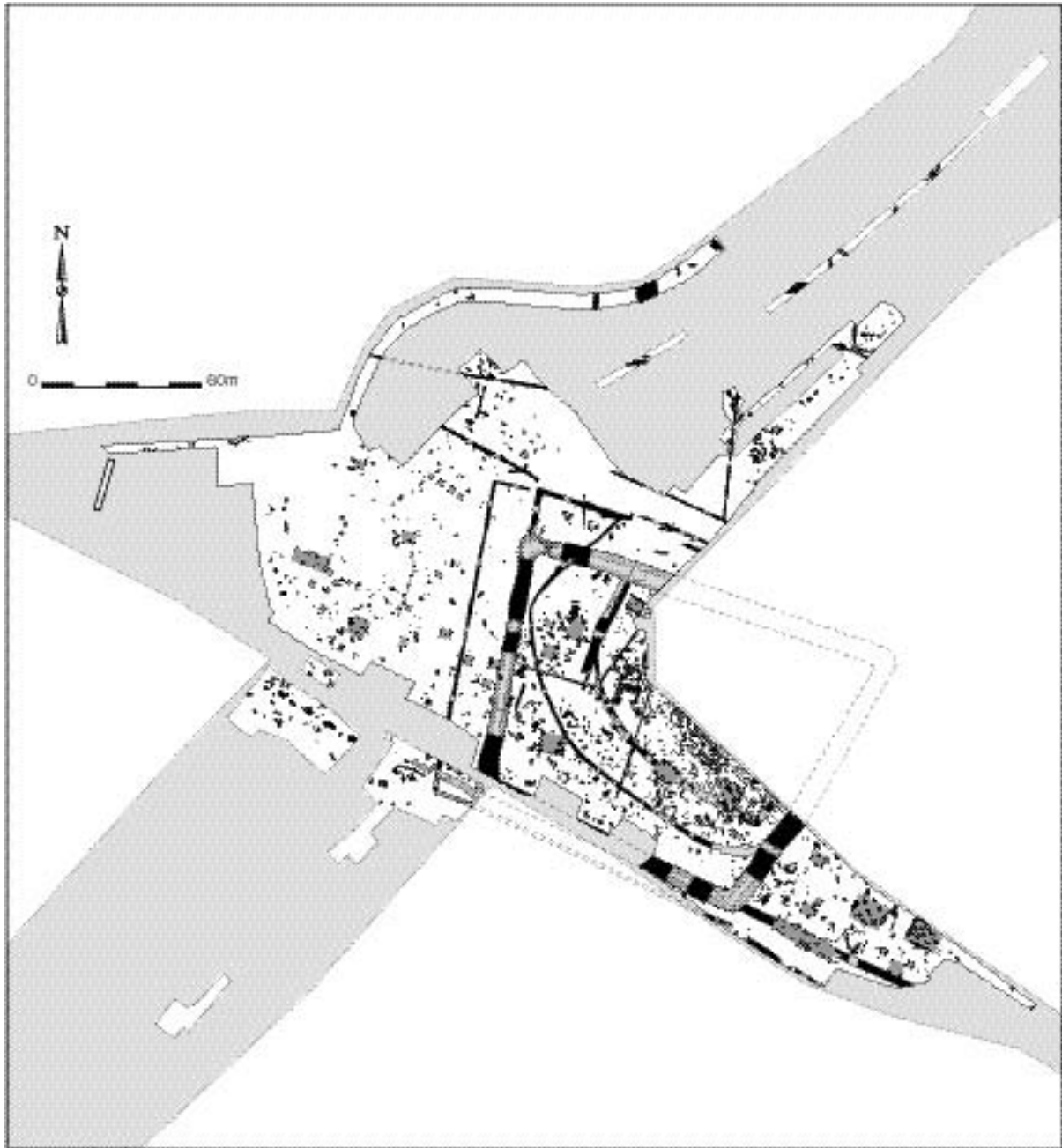
Si les premières traces d'activités humaines remontent au Chalcolithique (gobelets campaniformes, outillage en silex, herminette en dolérite, goutte de métal cuivreux), ce n'est qu'au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. qu'apparaît un habitat structuré. Cet établissement agricole est délimité par deux fossés parallèles adoptant une forme de D. Les fossés sont modestes, de l'ordre de quelques centimètres de profondeur à 1,5m aux abords du probable accès de l'époque (façade est de l'enclos interne). Les faits archéologiques attribuables à cette phase sont rares : seuls un bâtiment sur quatre poteaux reliés par deux tranchées de sablière basse et une fosse boisée contenant plusieurs éléments de mouture et presque 200 tessons de céramique peuvent y être rattachés. Le mobilier, découvert pour l'essentiel dans les fossés de l'enclos interne, est abondant. Il est caractérisé par de nombreux décors digités, des incisions sur lèvres et quelques décors lissés sur des écuelles à profil en esse. La deuxième phase d'occupation correspond à un réaménagement radical de l'habitat avec le creusement de nouveaux fossés qui forment alors un enclos rectangulaire de plus de trois hectares de superficie. L'une des entrées a pu être repérée sur la portion sud-est. Un axe de circulation orienté est-ouest est d'autre part révélé par l'absence de toutes structures archéologiques sur une bande de plusieurs mètres au centre du site, secteur par ailleurs densément occupé. Il permet de supposer qu'un autre accès existait sur la façade ouest de l'enclos, repris ultérieurement par le fossé monumental de la phase IV. C'est à cette époque qu'est mis en place à l'ouest de l'enclos un quartier de bâtiments de stockage (greniers, étables,...). Le mobilier est moins

abondant que pour la première phase d'occupation en raison de la reprise du fossé sur presque tout son développement lors de la dernière phase. On note cependant la présence de plusieurs amphores vinaires Dressel I en rejet dans les fossés qui permet de situer cette occupation vers la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ou au tout début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Lors de la dernière phase d'occupation, les fossés de la phase III sont condamnés à l'est et repris presque intégralement à l'ouest pour créer un enclos trapézoïdal à fossés monumentaux. Le creusement atteint alors une profondeur de 3,4m pour une largeur maximale de 8m. L'ensemble délimite un enclos d'un peu plus d'un hectare de superficie. Il est longé au sud par une voie matérialisée par de nombreuses ornières. Le quartier de greniers est probablement toujours en activité dans le secteur ouest. À l'est de l'enclos, plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour ont été identifiés. D'autres édifices coexistaient plus à l'est. Six bâtiments de cette phase possèdent des trous de poteau de plus de 1m de diamètre et des profondeurs conservées de plus de 0,7m. Parmi ceux-ci, cinq édifices présentent les traces d'un ou deux porches matérialisés par deux fosses de calage en avant du module porteur. Dans l'un des cas, la paroi, rejetée à l'extérieur du module porteur, est encore visible. La surface de l'ensemble de la construction peut ainsi être estimée à environ 100m.

Outre un lot céramique important, c'est la présence de plus d'une centaine d'amphores vinaires, dont une majorité en rejet dans le fossé nord de l'enclos, qui donne à ce site son caractère exceptionnel.

La présence de bâtiments monumentaux, les dimensions des fossés ainsi que les nombreux fragments d'amphores Dressel 1a découverts vont dans le sens d'un habitat aristocratique. Il est pour l'instant difficile de savoir si celui-ci correspond à une petite fortification ou si les fossés n'ont qu'un but ostentatoire. Il n'existe en effet aucun armement sur le site, ni aucun aménagement annexe (tour, passerelle) permettant de confirmer la vocation défensive de ce site.



Plan général du site des Natteries (Cholet, 49)